SELARL D'AVOCATS Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI

12 boulevard Carabacel (06000) NICE et 4 Avenue Alphonse Morel (06130) GRASSE Tél. 04.93.80.48.03 - Site internet : www.rouillot-gambini.fr

La SELARL S.Z. - Cabinet SZEPETOWSKI

4 avenue Georges Clémenceau (06000) NICE - Tél. 04.92.47.87.87

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

A MOUGINS (06250), LOTISSEMENT DU DOMAINE DE LA PEYRIERE, 210 ALLEE DES ROSES

- UNE PROPRIETE COMPRENANT:

DEUX MAISONS DE MAITRE - PAVILLON D'INVITES - GARAGE ET PISCINE

ADJUDICATION JEUDI 18 DECEMBRE 2025 à 9H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE - PALAIS DE JUSTICE DE GRASSE, 27 AVENUE PIERRE SÉMARD - CITÉ CHIRIS (06130) LE MINISTERE D'UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE GRASSE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHERIR.

CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE :

La Société dénommée UBS (MONACO) Société Anonyme de droit monégasque, au capital de 49 197 000,00 €, ayant son siège social à MONACO (MC 98007) Quartier de Monte-Carlo 2 avenue de Grande Bretagne, immatriculée au répertoire du commerce et de l'industrie de MONACO sous le numéro 56 S 0336, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié es qualité audit siège - Ayant pour Avocat : la SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI, représentée par Monsieur le Bâtonnier Franck GAMBINI, avocat au barreau de GRASSE.

DESIGNATION: UNE PROPRIETE bâtie sise à MOUGINS (06250), quartier de la Peyrière, comprenant deux maisons de maître de plain-pied, une maison d'amis, garage, piscine - Figurant au cadastre section BC numéro 34 pour une contenance de 27a 26ca et section BC numéro 35 pour une contenance de 37a 10ca. Ladite propriété formant les lots 249 (en ce qui concerne la parcelle BC 35) et 21 (en ce qui concerne la parcelle BC 34) du Lotissement du Domaine de la Peyrière.

Occupation: Au jour du descriptif [11/07/2024] le commissaire de justice précisait «la propriété semble

inoccupée depuis plusieurs mois».

Superficie 1ère maison de maître: 259,23 m²
Superficie 2ème maison de maître et pavillon invités: 237,49 m² [La seconde maison de maître (162,47 m²) et le pavillon invités (75,02 m²) sont séparés physiquement par une fontaine, mais partagent une partie de la toiture et de la coursive qui relie ces deux bâtiments].

Mise à prix

DEUX MILLIONS SIX CENT MILLE EUROS 2.600.000 €

[Consignation par chèque de banque de 260.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de GRASSE le **26 septembre 2024 - RG 24/00150 -** Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

VISITES sur place sous la conduite la société ELITAZUR (SCP LALEURE NONCLERCO-REGINA CHEVALIER), Commissaires de justices associés à CANNES (06) :

Lundi 1er décembre 2025 de 14h à 15h - Lundi 8 décembre 2025 de 14h à 15h

Il est inutile de prendre rendez-vous. LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI